

Original : anglais

**PROPOSITION DE MODIFICATION DU RAPPORT SCRS
BET - THON OBÈSE (RÉSUMÉ EXÉCUTIF)
POINT BET-6. RECOMMANDATIONS DE GESTION**

(Proposition présentée par l'Union européenne)

BET-6. Recommandations de gestion

En 2019, il a été estimé que le stock de thon obèse de l'Atlantique était surexploité mais qu'il ne faisait pas l'objet de surpêche. Selon la matrice stratégique de Kobe 2 (K2SM), une prise constante future de 61.500 t, correspondant au TAC établi dans la Rec. 19-02, aura une forte probabilité (97%) de maintenir le stock dans le quadrant vert du diagramme de Kobe d'ici 2034. Ceci situerait le stock dans un état conforme aux objectifs de la Convention et au plan de rétablissement de la Rec. 19-02 (**BET-tableau 4**). La K2SM intègre certaines des principales sources d'incertitude connues, ~~mais d'autres sources d'incertitudes importantes n'ont pas été incluses dans l'élaboration de la K2SM,~~ dont ~~la pertinence de~~ la gamme de valeurs de mortalité naturelle utilisées dans la grille d'incertitude ~~et le~~ alors que l'incertitude liée au changement de méthodologie utilisée pour élaborer l'indice palangrier conjoint n'était pas incluse dans la K2SM. Par conséquent, l'état actuel et les perspectives du stock sont plus incertains que ce qui est décrit dans le tableau récapitulatif et la K2SM. Les probabilités de projection doivent être interprétées avec prudence. Jusqu'à ce que ces sources d'incertitude supplémentaires puissent être correctement incorporées dans l'estimation de l'état du stock et dans la K2SM, la Commission devrait envisager d'adopter un TAC, qui ferait passer l'état du stock de thon obèse vers la zone verte du diagramme de Kobe avec une forte probabilité.

La Commission devrait être consciente que l'augmentation des captures de petits poissons pourrait avoir des conséquences négatives pour la productivité des pêcheries de thon obèse (par ex. réduction de la production à la PME et augmentation de la SSB nécessaire pour produire la PME) (**BET-figure 9**). La Rec. 19-02 contient des mesures adoptées par la Commission visant à augmenter la production durable à long terme en réduisant la capture de thonidés tropicaux juvéniles. Il est trop tôt pour savoir dans quelle mesure ces mesures ont réduit la mortalité des thons obèses juvéniles.